

Merci de remplir toutes les rubriques, d'écrire en noir, et le plus lisiblement possible.

Informations générales

Nom : Sexe : Féminin / Masculin

Prénom : Téléphone :

Adresse : *Merci d'indiquer celle où vous êtes sûr(e) que tous vos papiers vous parviendront*

.....

.....

E-mail : Date de naissance :

Nationalité :

Occupation : Lycéen / Étudiant / Actif / Sans emploi

Chantiers

Expérience de chantier : Aucun / Avec Études et Chantiers / Autres

Choix des chantiers par ordre de préférence :

- Afin d'avoir plus de chances d'obtenir une place sur un chantier, nous vous recommandons d'indiquer plusieurs choix.

- Vérifiez s'il s'agit d'un chantier francophone ou anglophone.

1. Nom du chantier + Dates :

2. Nom du chantier + Dates :

3. Nom du chantier + Dates :

Pointure de chaussures : *(en fonction de la nature du chantier, une paire de bottes ou chaussures de sécurité pourra vous être prêtée).*

Personne à prévenir en cas d'urgence

- Surtout, mettez les coordonnées d'une personne joignable 24h/24h durant votre séjour sur le chantier.

Nom, prénom, qualités de la personne :

Téléphone : E-mail :

Langues

Mentionnez les langues parlées :

Anglais : parle bien / parle peu

Motivation

Merci d'indiquer en deux mots, pourquoi vous voulez participer à un chantier ?

.....

.....

.....

Particularités

Spécifiez vos allergies, indiquez si vous avez des besoins ou des problèmes spécifiques, si vous suivez un régime alimentaire particulier ou si vous suivez un traitement médical :

.....

Autres : Si vous souhaitez spécifier un point et/ou impératifs :

.....

Tarifs

Les chèques vacances sont acceptés.

- **135€** comprenant les frais d'inscription, assurance (7€) et adhésion à l'association (16€)

Tous volontaire qui s'inscrit devient membre de l'association Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire.

Les accidents pendant le voyage, perte de bagages, etc.. ne sont pas pris en charge par notre assurance «responsabilité civile et individuelle».

- **100€** supplémentaires partenariat socio-éducatif (réservé aux structures socio-éducatives)

Signature

Date :

Signature des parents et/ou tuteurs pour mineurs :

Le bulletin d'inscription accompagné du règlement (libellé à l'ordre d'Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire) doit être envoyé à :

Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire
3, rue Jean Lemaistre
35 000 Rennes

Pour un paiement par virement bancaire, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

ec.pdl.calendreau@orange.fr

Conditions d'engagement moral à cocher :

- Je suis volontaire pour participer à un chantier, et de ce fait à m'engager pour un travail d'utilité publique et collective ne nécessitant pas de connaissances et compétences particulières. J'ai compris qu'un chantier n'est pas une prestation touristique, un service «clef en main», mais qu'il est une co-construction.
- Je suis volontaire pour participer aussi bien aux temps de travail qu'aux différents aspects de la vie collective (ménage, cuisine, animations, etc...).
- J'autorise l'association Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire à enregistrer, produire et/ou représenter mon image dans le cadre des activités auxquelles je vais participer et à utiliser celle-ci dans un but de communication et de promotion du volontariat.
- J'accepte les conditions générale d'inscription d'Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire.

Date :

Signature :

- Comment avez-vous connu Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire ?
.....

Cadre réservé à Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire

- Inscription reçue le :
- Confirmation le :
- Règlement le :
- Moyen de paiement :
- Date :

Été 2013

Assurance

Les frais d'assurance de 7 € sont compris dans les frais d'inscription.

Pour ses projets en France, Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire est assurée en «Responsabilité civile».

L'assurance souscrite auprès de la MAIF, en cas d'accident corporel, vous couvre pour toutes les activités organisées durant votre chantier (travaux, trajets pendant le chantier, activités de loisirs). En revanche, les trajets domicile-lieu du chantier ne sont pas couverts.

Procédure d'inscription

Une fois votre dossier envoyé à Études et Chantiers, votre inscription n'est pas enregistrée. Celle-ci est validée par le courrier de confirmation que vous recevrez sur votre boîte mail et/ou à votre adresse physique. Nous vous rappelons que l'inscription n'est définitive qu'à réception du paiement. Nous vous recommandons fortement de ne pas acheter votre titre de transport pour rejoindre votre chantier avant l'obtention de cette confirmation.

Nous vous invitons à faire plusieurs choix de chantiers. En effet, dans le cas où votre premier choix n'est plus disponible, nous pourrions rapidement vous inscrire sur votre deuxième choix (et ainsi de suite).

Possibilité de remboursement

Si votre départ sur le chantier n'est plus possible, contactez-nous afin que nous puissions étudier les possibilités de placement sur un autre projet.

Si vous êtes amené à annuler votre séjour, le montant des frais d'inscription (135€) reste intégralement acquis à Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire.

Pour désistement en cas de force majeure*, sur justificatif nous vous remboursons le montant de frais d'inscription.

* Les trois cas de force majeure retenus :

- raison de santé (accident, déclaration de maladie empêchant la participation au projet),
- raison familiale grave,
- catastrophes naturelles et/ou raisons sociales.

Si vous deviez annuler votre participation au chantier, nous vous remercions de nous prévenir au plus vite, afin de permettre à un autre bénévole de s'engager sur le chantier.

Si Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire annule le chantier que vous avez choisi, nous vous aiderons à trouver un autre chantier ou vous pourrez demander à être intégralement remboursé de vos droits d'inscription.

Frais d'inscription / Paiement

Si vous décidez de participer à d'autres chantiers dans le courant de la même année, les frais d'inscriptions sont réduits à 75 €.

En cas de départ anticipé du chantier, aucun frais n'est remboursé.

Lors de l'envoi de votre fiche d'inscription, il vous faut joindre le chèque correspondant à votre choix pour lancer le processus d'inscription (aucune inscription ne pourra débuter en l'absence de ces formalités). Le tarif se compose des frais d'adhésion pour une année civile, des frais d'assurance et des frais de gestion de projet et d'inscription.

Si vous payez par chèque, libellez le chèque à l'ordre d'Études et Chantiers Bretagne-Pays de la Loire. Vous pouvez également payer en chèques vacances.

Transport

Le transport pour rejoindre votre chantier est à votre charge. Les informations pour rejoindre précisément le chantier vous seront données sur la feuille de route que vous recevrez lors de la validation de votre inscription. En cas d'arrivée en gare, un animateur pourra venir vous chercher avec le véhicule 9 places mis à disposition.